

# 36<sup>e</sup> Congrès de la Société de Réanimation de Langue Française

## BOURSE COMMUNE

SPLF/SRLF 2008

**Date limite de soumission des dossiers pour  
l'ensemble des Prix et Bourses : 15 octobre 2007**

## OBJET

Cette bourse est destinée à soutenir un projet de recherche clinique réalisé dans une ou plusieurs unités de réanimation et/ou de soins intensifs de pneumologie sur une thématique d'intérêt commun pour la pneumologie et la réanimation, chez l'adulte ou chez l'enfant.

## MONTANT

15 000 € financés à part égale par les deux sociétés.

## CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ATTRIBUTION

### CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être membre de l'une et/ou l'autre des deux sociétés.
- Être âgé de moins de 45 ans révolus au 15 octobre 2007.
- Une même personne ne peut recevoir la bourse commune ou une autre bourse offerte par l'une ou l'autre des deux sociétés deux années consécutives. Cette limitation ne s'applique pas à d'autres membres de l'équipe du lauréat.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

- Le dossier doit être soumis uniquement par voie électronique.
- Il doit être préparé selon une trame-type.

### JURY

- Le président de la SPLF
- Le secrétaire de la Commission Scientifique de la SPLF
- Un membre désigné par le Conseil d'Administration de la SPLF
- Le président de la SRLF
- Le secrétaire de la Commission Scientifique de la SRLF
- Un membre désigné par le Conseil d'Administration de la SRLF

*Si un membre du jury ou une personne de son équipe se porte candidat au prix, ce membre du jury doit se désister et être remplacé.*

## **REMISE DE LA BOURSE**

Chaque moitié de la bourse sera versée lors du Congrès de la SRLF d'une part, du Congrès de Pneumologie d'autre part.

## **OBLIGATION DU CANDIDAT**

- Soumettre un résumé portant sur les résultats du projet de recherche au congrès annuel de chacune des deux sociétés.
- Signaler la bourse et le nom des deux sociétés lors de toute communication et publication portant sur le travail primé.

***DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 15 octobre 2007*** par voie électronique uniquement.